

Rapport d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire est présenté ce mercredi 12 décembre 2018. Le vote du budget aura lieu lors du prochain conseil, au début de l'année 2019.

1 Bilan 2018

1.1 Principales réalisations 2018

L'année 2018 a été la première année complète du syndicat et a été marquée par la prise de la compétence GEMA en date du 27 mars 2018.

1.1.1 SAGE

- Démarrage de l'étude d'élaboration du SAGE : validation de la phase 1 à la Commission Locale de l'Eau du 10 décembre
- Rencontre des élus des EPCI en juin et novembre

1.1.2 Rivières :

- Accueil des techniciens du SIVB au 1^{er} janvier 2018
- Réalisation d'une programmation de travaux sur l'ensemble du bassin
- Lancement des études de restauration de la continuité au niveau des sites des moulins Pgelec, d'Aneuze, de Ramecourt, du grand Fitz James et de la Commanderie
- Réalisation des travaux de restauration de la continuité au niveau des ouvrages du pont de Pierre / petit Fitz-James
- Réalisation des travaux de restauration à Airion et à Nogent sur Oise (méandres et pont de Saulcy)

1.1.3 Zones humides :

- Création d'un poste de technicien zones humides et recrutement d'un agent en octobre
- Rencontres avec les communes sur la délimitation des zones humides : Cambronne les Clermont, Essuiles, Nogent sur Oise, Montreuil sur Brèche
- Réunion sur des projets communaux en zones humides : Airion, Nogent sur Oise, Bailleval, Montreuil sur Brèche...

1.1.4 Sensibilisation, animation :

- Réalisation d'un site internet pour le syndicat (www.smbvbreche.fr) puis mise à jour régulière
- Participation à des animations à destination des scolaires (5)
- Edition d'une lettre d'infos
- Organisation des Rendez-Vous du SMBVB en mars

SOUS-PREFECTURE

17 DEC. 2018

1.2 Bilan fonctionnement 2018

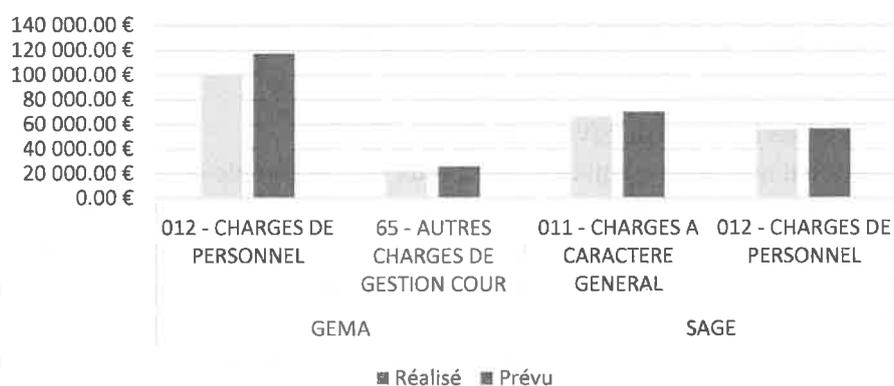
Les données détaillées ci-dessous ont été calculées en intégrant, pour un projet donné, l'ensemble des recettes et des dépenses afférentes, pour 2018 et 2019. Par exemple, pour les travaux sur Fitz James, financés à 100%, les chiffres indiqués comprennent la totalité du marché, alors que les travaux ne se termineront qu'au printemps 2019.

6, rue Georges Fleury
60607 CLERMONT CEDEX

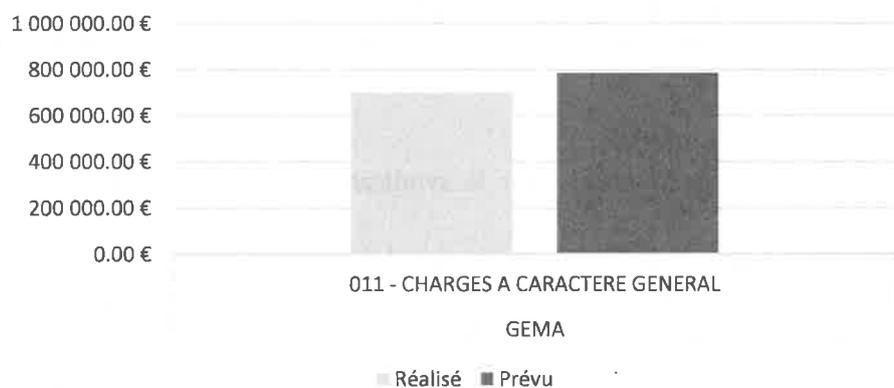
1.2.1 Dépenses de fonctionnement 2018

	Réalisé	Prévu
GEMA		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	699 826.61 €	785 371.00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	100 987.48 €	117 500.00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	22 353.81 €	25 900.00 €
SAGE		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	66 935.99 €	70 260.00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	55 753.41 €	56 500.00 €

Dépenses de fonctionnement 2018 - hors 011 GEMA



Dépenses de fonctionnement 2018 - 011 GEMA

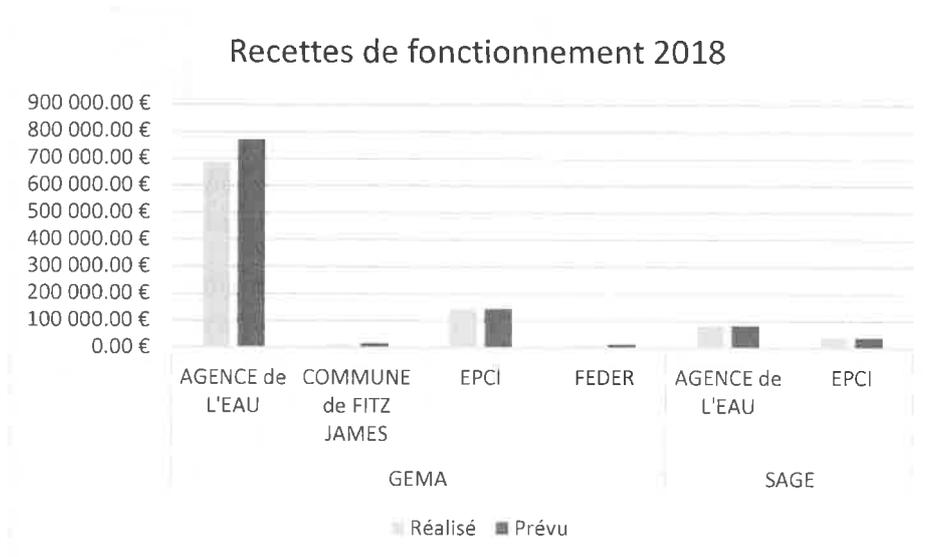


L'écart provient des différences entre les montants prévisionnels et les montants réels, après marché.

1.2.2 Recettes de fonctionnement 2018

Les recettes proviennent des cotisations des membres (39 500€ pour le SAGE et 145 000 € pour la GEMA), des subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du remboursement de la commune de Fitz-James sur les frais engagés, à sa demande, lors de l'étude sur le moulin du petit Fitz-James.

Les demandes de subvention réalisées cette année auprès de l'Agence de l'eau ont toutes été acceptées, aux conditions envisagées initialement.



	REALISE	PREVU
GEMA		
AGENCE DE L'EAU	685 851.40 €	769 900.00 €
COMMUNE DE FITZ JAMES	12 252.00 €	16 000.00 €
EPCI	145 000.00 €	145 000.00 €
FEDER	11 000.00 €	14 100.00 €
SAGE		
AGENCE DE L'EAU	82 062.00 €	83 055.00 €
EPCI	39 500.01 €	39 500.00 €

1.3 Bilan investissement 2018

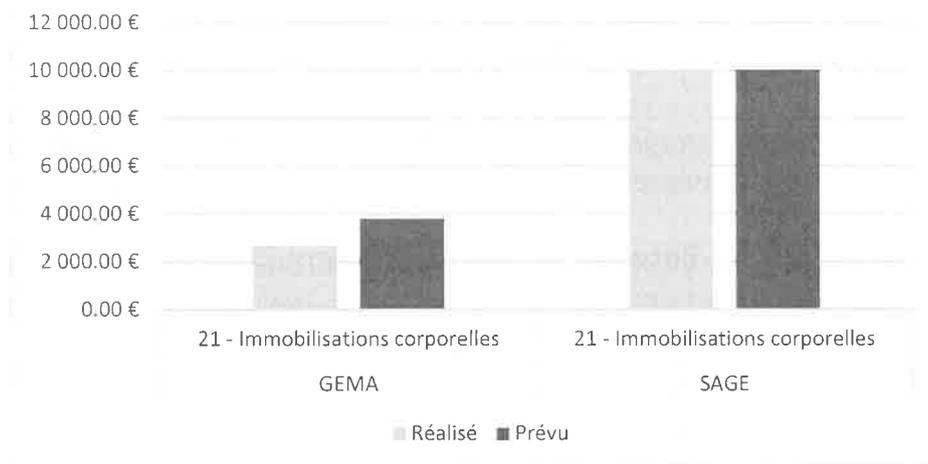
Les dépenses d'investissement en 2018 ont consisté en l'achat d'un véhicule Peugeot 208 pour 10 000€, imputé sur le SAGE, et l'achat de 2 ordinateurs pour 1 284€ et 1 408.8€, imputés sur la GEMA.

SOUS-PREFECTURE

17 DEC. 2018

6, rue Georges Fleury
60607 CLERMONT CEDEX

Dépenses d'investissement 2018



1.4 Bilan global

Au de ce qui a été exposé précédemment, le syndicat devrait terminer son exercice budgétaire avec un excédent légèrement supérieur à 17 000 €. Cela est dû entre autres aux économies réalisées lors des travaux (montant réel inférieur au montant prévisionnel), au départ d'Erwan Le Corre remplacé par un agent débutant, et aux dépenses imprévues budgétées en début d'année et non utilisées.

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
GEMA	825 860.70 €	854 103.40 €	28 242.70 €
SAGE	132 689.40 €	121 562.01 €	-11 127.39 €
TOTAL	958 550.10 €	975 665.41 €	17 115.31 €

2 Projection 2019 :

Les projets mis en œuvre en 2018 vont se poursuivre, avec un développement attendu des actions en zones humides.

2.1.1 SAGE

- Poursuite de l'étude d'élaboration du SAGE : réalisation de la phase 2 et démarrage de la phase 3
- Rencontre des élus des EPCI
- Echanges avec la chambre d'agriculture sur la problématique du ruissellement rural
- Réflexion sur la thématique du ruissellement, en lien avec le département
- Elaboration d'un Contrat de Territoire Eau et Climat

2.1.2 Rivières :

- Réalisation d'une tranche d'entretien début 2019 (Brèche aval, Béronnelle ainsi que des interventions ponctuelles le cas échéant sur le reste du linéaire, en conformité avec la DIG)
- Obtention des autorisations réglementaires (Déclaration d'Intérêt Général, Dossier Loi sur l'Eau) pour le PPRE

- Poursuite des études de restauration de la continuité au niveau des sites des moulins Pgelec, de Ramecourt, du grand Fitz James et de la Commanderie
- Réalisation des travaux de restauration de la continuité au niveau de l'ouvrage d'Aneuze et d'un autre ouvrage en fonction de l'avancement des études

2.1.3 Zones humides :

- Rencontres avec les communes sur la délimitation des zones humides
- Poursuite des projets communaux en zones humides :
 - o Suivi des travaux de restauration de mares à Airion
 - o Suivi des travaux de restauration de la zone humide de Bailleval
 - o Suivi de l'étude de réalisation du plan de gestion du marais de Nogent
 - o Elaboration du plan de gestion du marais Monroy à Nogent
 - o Sensibilisation des différentes communes du bassin pour l'émergence de travaux en zones humides

2.1.4 Sensibilisation, animation :

- Mise à jour régulière du site internet
- Participation à des animations à destination des scolaires
- Edition d'une lettre d'infos (janvier - février)

2.2 Orientations pour le budget 2019

2.2.1 Dépenses de fonctionnement

Le syndicat emploie 4 agents à temps plein :

- 1 directeur animateur du SAGE, financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 50%,
- 2 techniciens rivière, financés par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%,
- 1 technicien zones humides, financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%.

Le syndicat emploie également 1 agent 4h par semaine pour la comptabilité.

Les dépenses de personnelles sont évaluées à 182 300 € en 2019

Les dépenses principales pour les études et travaux seront les suivantes :

- SAGE : phase 2 (45 378 €) et début de la phase 3 (24 000 €)
- Travaux de restauration de la continuité au petit Fitz James : reste à payer 200 000 € maximum
- Travaux de restauration de la continuité au niveau du seuil du moulin d'Aneuze : 150 000 €
- Travaux d'entretien et petite restauration : 100 000 €
- Fin des études de continuité, y compris les compléments géotechniques (Aneuze, PGElec, Ramecourt, Grand Fitz-James, Commanderie) pour 115 000 €

En fonction des résultats des études géotechniques, la réalisation de travaux de restauration de la continuité au niveau du grand Fitz James est envisageable, pour un montant de 120 000 €.

2.2.2 Recettes de fonctionnement

Les recettes pour les travaux et études seront constituées :

- De la participation des membres : 170 000 € pour la GEMA et 39 500 € pour le SAGE

SOUS-PREFECTURE

17 DEC. 2018

6, rue Georges Fleury
60607 CLERMONT CEDEX

- Des subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (de 50% à 80% sur les postes, 80% sur le SAGE, 100% sur les travaux de continuité du petit Fitz James et de Saulcy, 80% sur les travaux de continuité d'Aneuze et de grand Fitz James, 40% sur l'entretien)
- Des subventions du FEDER (20% sur les travaux de continuité d'Aneuze et de grand Fitz James)
- Des subventions du conseil départemental de l'Oise (40% sur l'entretien)

2.3 Projet de budget

Dans le tableau ci-dessous, la colonne GEMA regroupe les charges liées aux postes de techniciens, aux charges de fonctionnement globales (loyer, indemnités des élus...) et aux charges de fonctionnement directement liées aux postes (frais liés aux 2 véhicules, petit matériel...). La colonne SAGE, elle, regroupe les charges liées au poste de directeur et au fonctionnement du poste (véhicule notamment) et les frais liés à l'étude d'élaboration du SAGE.

Le projet de budget en fonctionnement pour 2019 est donc le suivant :

Chap.	LIBELLÉS	BP 2018 (avec DM)		Projet de BP 2019	
		GEMA	SAGE	GEMA	SAGE

DEPENSES

011	Charges à caractère général	785 371	70 260	711 926	74 108
012	Charges de Personnel & frais assimilés	119 000	56 800	121 000	61 300
014	Atténuation de produits				
022	Dépenses imprévues	6 280	1 360	9 392	9 959
023	Virement à la section d'investissement	3 800	7 378		
042	Opérations d'ordre entre sections		1 850	1 000	3 000
65	Autres charges de gestion courante	25 900		25 900	
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	30 000			
	DÉPENSES D'EXPLOITATION	970 351	137 648	869 218	148 367

RECETTES

002	Excédent antérieur reporté		15 148	30 000	4 000
013	Atténuation de charges				
042	Opérations d'ordre entre sections				

70	Produits des services du domaine				
73	Impôts et Taxes				
74	Dotations, subventions, participations	795 351	83 000	669 218	104 867
74	Participation des EPCI	145 000	39 500	170 000	39 500
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	30 000			
78	Reprises sur amortissement et provisions				
	RECETTES D'EXPLOITATION	970 351	137 648	869 218	148 367

En ce qui concerne l'investissement, les seuls achats envisagés sont un appareil photo et une table.

La participation des membres attendue pour 2019 est donc la suivante. Elle est conforme à ce qui est annoncé depuis le mois de septembre et à ce qui a été présenté aux services techniques et aux élus des EPCI.

EPCI à FP	SAGE (2019)	GEMA (2019)	Total	Evolution par rapport à 2018
ACSO	4 221.98 €	18 170.55 €	22 392.53 €	+ 2 672.14 €
CAB	2 764.52 €	11 897.93 €	14 662.45 €	+ 1 749.70 €
CC de la Plaine d'Estrées	402.89 €	1 733.95 €	2 136.84 €	+ 254.99 €
CC Oise Picarde	3 651.91 €	15 717.06 €	19 368.97 €	+ 2 311.33 €
CC Clermontois	11 940.98 €	51 391.55 €	63 332.53 €	+ 7 557.58 €
CC Liancourtois	6 670.85 €	28 709.98 €	35 380.83 €	+ 4 222.06 €
CC Plateau Picard	9 846.88 €	42 378.97 €	52 225.85 €	+ 6 232.20 €
TOTAL	39 500 €	170 000 €		

SOUS-PREFECTURE

17 DEC. 2018

6, rue Georges Fleury
60607 CLERMONT CEDEX